

Compte-rendu de la réunion de bassin obligatoire n°3 EMI et EMC

Lycée Jean Monnet de Franconville - 14 mars 2017

Tout d'abord, Mme Leneutre, IA-IPR EVS, a été excusée, car elle avait une autre réunion au même moment.

- **Puis des informations diverses ont été données :**

- **Circulaire de rentrée 2017**

13 grandes mesures sont à retenir :

- 11 662 postes supplémentaires à la rentrée 2017
- L'égalité sur tout le territoire
- La refondation de la scolarité obligatoire
- **Le plan numérique pour l'éducation**
- La stratégie langues vivantes
- **Les quatre parcours éducatifs**
- Des nouveautés pour l'enseignement professionnel à la rentrée 2017
- L'exigence d'une école inclusive pour les élèves en situation de handicap
- Décrochage scolaire : objectif 80 000 en 2017
- **La grande mobilisation pour les valeurs de la République**
- Les mesures pour renforcer la sécurité des écoles, des collèges et des lycées
- Le statut du parent délégué
- Climat scolaire et lutte contre le harcèlement et les violences à l'école

Un point de cette circulaire concerne plus particulièrement les professeurs-documentalistes :

“L'éducation aux médias et à l'information - La formation de l'esprit critique

Dans une société de l'information et de la communication, et dans le contexte de prévention de la radicalisation, la formation des élèves impose une **éducation renforcée aux médias et à l'information, incombant en particulier aux professeurs documentalistes.**

Savoir utiliser les ressources numériques les plus pertinentes pour leurs apprentissages, apprendre à discerner l'information de la désinformation, savoir user de manière responsable des réseaux sociaux sont autant de compétences que l'École a le devoir d'apporter désormais aux élèves.”

D'autres points ont également été soulignés :

- La rénovation de l'**évaluation des acquis des élèves**. (cf courrier de janvier de l'équipe d'IA-IPR EVS)
- L'application **Folios**, pour un meilleur suivi des parcours éducatifs de l'élève.

- **Partage du blog**

Pour rendre le blog du bassin un peu plus dynamique, il a été proposé aux collègues qui le souhaiteraient de devenir des rédacteurs, afin d'enrichir le blog. Il suffit d'en faire la demande à l'un des deux animateurs de bassin.

- **Mutations interacadémiques**

3 collègues ont obtenu leur mutation interacadémique.

Une carte collaborative existe, permettant à chacun de voir et de faire figurer les postes mis au mouvement :

http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/carte-des-postes-susceptibles-detre-vacant-au-mouv_74169#12/48.8846/2.3234

- **Animation du bassin**

Les deux animateurs de bassin ont annoncé qu'ils arrêtaient leurs fonctions à la rentrée 2017. L'appel est lancé auprès des collègues volontaires pour prendre le relais.

- **Questions diverses**

Plusieurs collègues se sont rendus à une réunion concernant les référents culture de collège et de lycée. Une plateforme académique, nommée ADAGE, permet au référent culture, par délégation du chef d'établissement, de rendre compte des différents projets culturels au sein de son établissement : projets, collègues concernés, proposition de stages. Les missions semblent assez lourdes. Il semblerait que les dossiers PEAC, demandes de subventions, inscriptions à "Collège ou lycéens au cinéma" passent par cette plateforme. Il a été remarqué que les collectivités territoriales demandent souvent un nombre conséquent d'élèves avant de financer des actions.

- **Présentation de l'Association Unis-Cité**

Le coordinateur du projet dans le Val d'Oise, accompagné de deux jeunes, Yohan et Cassandra, qui effectuent leur service civique au sein de l'association, ont présenté Unis-Cité.

Leur intervention permet de mettre en lien EMI et EMC, thème de la réunion.

Unis-Cités est une association basée sur l'entraide, la solidarité, la diversité et le vivre ensemble.

Dans le cadre du service civique, des jeunes volontaires de 16 à 25 ans, peuvent effectuer des missions de 6 à 12 mois. Ils sont recrutés sur la base de leur motivation, et passent 80 % de leur temps en missions, et 20 % en formation. Ils s'engagent à temps plein, développent des compétences et des savoir-être utiles pour le monde du travail. Ils se créent aussi un réseau.

Pour la suite de leurs études, les jeunes peuvent ensuite conserver leur priorité sur APB, s'ils ne s'y sont pas du tout inscrits en terminale. Par ailleurs, au sein de l'association, ils sont très bien encadrés et suivis.

Il existe différents programmes :

- programme coeur : missions sociales ou environnementales : aide aux personnes âgées ou handicapées, éco-gestes...

- programme booster : aide aux personnes en déscolarisation
- programme rêve et réalise
- programme cinéma et citoyenneté : projection de films et débat sur un thème en rapport avec la citoyenneté

Dans le programme cinéma et citoyenneté, les volontaires de l'association peuvent intervenir en collège ou lycée pour organiser des ciné-débats. Ils ont un catalogue de 26 films (avec droits de diffusion du CNC) qui abordent des thématiques comme le harcèlement, la sexualité, le vivre ensemble, avec des titres comme *Qui vive*, *La tour de babel*, *Les Garçons et Guillaume, à table !*, *Timbuktu*... Le lien peut être fait avec le dispositif *Collège ou lycéens au cinéma*. Les interventions permettent de donner accès à la culture, développer la citoyenneté, le décryptage de l'image, et l'esprit critique. Les jeunes volontaires sont formés aux techniques d'animation pour faciliter la prise de parole.

Les interventions peuvent se faire dans le cadre scolaire ou périscolaire. Elles se préparent et se co-construisent avec les professeurs. Il faut compter 2 à 3 heures pour une projection complète suivi d'un débat, mais il est aussi possible de choisir des extraits pour une intervention plus courte.

Pour la prise de contact, il suffit de joindre les volontaires à cette adresse : uniscite.teamalpha@gmail.com

L'adresse du site de l'association est la suivante : <http://www.uniscite.fr/>

Les collègues ont profité de la pause-café pour poursuivre leurs fructueux échanges d'informations avec les membres de l'association Unis-Cité.

- **Présentation du thème du jour : EMI et EMC**

- En guise de préambule, un petit exercice de réflexion à l'écrit, sur post-it : "Pour moi, une séance liant EMI et EMC, c'est..." a permis de mettre en avant les perceptions de l'ensemble des collègues.
- Les questions à se poser :
 - Comment collaborer avec les enseignants de discipline et les CPE pour articuler EMI et EMC ? Le sujet est-il abordé dans les différentes disciplines, ?
 - Comment croiser les objectifs, les contenus et les méthodes de l'EMI et de l'EMC ?
 - Comment construire une progression dans le cadre des cycles 3 et 4 ? dans le cadre du lycée, général et technologique ou professionnel ?
 - Echanges de pratiques

Les collègues ont été invités à témoigner de ce qui se faisait déjà dans leurs établissements :

- au collège Pompidou, un journal en ligne rend compte des différents projets d'initiative citoyenne : actions du CVC sur le recyclage, projet serre avec la ville. Ce journal est publié sur l'ENT et le portail E-Sidoc
- au collège Chénier, un travail a été mené autour du harcèlement (CESC) avec un travail à partir du roman de Yaël Hassan "M comme", dans le cadre du Salon du livre d'Eaubonne et du Prix Coup de Pouce
- au lycée Van Gogh, en partenariat avec les professeurs d'EMC et de lettres, l'action "Télémaques" est menée avec l'association "Savoir au présent" : <https://cdiculture.wordpress.com/2013/04/08/telemaque/>

4 films sont sélectionnés pour éduquer au regard. L'inscription se fait en juin et la Région sélectionne les classes.

- **Quelques rappels sur l'EMI et l'EMC**

L'EMI c'est :

- Une **pratique citoyenne des médias** : une lecture critique et distanciée de leurs contenus et une initiation aux langages, aux formes médiatiques pour pouvoir s'informer suffisamment, s'exprimer librement et produire soi-même de l'information
- Le développement d'une **compétence de recherche**, de **sélection et d'interprétation de l'information**, ainsi que d'**évaluation des sources** et des contenus
- Une **compréhension des médias, des réseaux et des phénomènes informationnels** dans toutes leurs dimensions : économique, sociétale, technique, éthique.
source : <http://eduscol.education.fr/cid72525/education-aux-medias-information.html>
- L'EMI se retrouve intégrée dans tous les champs disciplinaires
- 4 grandes compétences sont travaillées et se divisent en items :
 - utiliser les médias et les informations de manière autonome
 - exploiter l'information de manière raisonnée
 - utiliser les médias de manière responsable
 - produire, communiquer, partager des informations
- L'EMI dans le cycle 4
<http://eduscol.education.fr/cid98422/l-education-aux-medias-et-a-l-information-et-les-nouveaux-programmes-cycle-4.html>
- Matrice EMI académie de Toulouse
<http://docs.ac-toulouse.fr/wp/wp-content/uploads/2015/09/Infographie-matrice-13.pdf>
- Exemples de séances EMI
<http://docs.ac-toulouse.fr/wp/wp-content/uploads/2015/09/Infographie-matrice-seances3.pdf>
- Repères de progression EMI de la 6° à la 3° (académie de Caen)
http://documentation.discip.ac-caen.fr/sites/documentation.discip.ac-caen.fr/IMG/pdf/reperes_progression_emi_caen.pdf
- Les "bonnes pratiques disciplinaires" en EMI (académie de Dijon)
<http://dane.ac-dijon.fr/spip.php?article490>
- Infographie réalisée par les IA-IPR de l'académie d'Aix-Marseille
http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2016-06/emi_infographie_college.pdf

L'EMC

- programme de l'école élémentaire et du collège :
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90158
- programme du lycée

- pour le collège :

Cycle 4 :

- L'identité personnelle, l'identité légale.
- La question des addictions.
- Le harcèlement.
- Les libertés fondamentales : liberté d'expression, liberté de la presse.
- Le traitement de l'information.
- Responsabilité à l'usage du numérique

- pour le lycée :

CAP :

- La personne et l'Etat de droit
- Egalité et discrimination
- Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne
- Pluralisme des croyances et laïcité

Bacs :

Compétences communes à tous les niveaux :

- Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.
- Mobiliser les connaissances exigibles.
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.
- S'impliquer dans le travail en équipe

Seconde :

- La personne et l'Etat de Droit
- Egalité et discrimination

Première :

- Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne
- Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information
 - Connaissances :
 - La notion d'identité numérique
 - Questions éthiques majeures posées par l'usage individuel et collectif du numérique. Quelques principes éthiques et juridiques encadrant cet usage.
 - Spécificité et rôle des différents médias et éléments de méthode permettant la compréhension critique des informations dont ils sont porteurs et des réactions qu'ils suscitent (commentaires interactifs, blogs, tweets...)

Terminale :

- Pluralisme des croyances et laïcité
- Biologie, éthique, société et environnement

L'EMC permet de

- transmettre un socle de **valeurs communes**
- faire acquérir à l'élève une **conscience morale** pour comprendre, respecter et partager des valeurs humanistes de **solidarité**, de **respect** et de **responsabilité**
- former le **futur citoyen** et sa raison critique

Trois types de pratiques sont à privilégier :

- des **gestes professionnels quotidiens**
- des **activités pédagogiques spécifiques**
- des **projets coopératifs**

Il existe quatre dimensions de l'EMC :

- **dimension sensible** (La sensibilité : soi et les autres)
- **dimension normative** (Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres)
- **dimension cognitive** (Le jugement : penser par soi-même et avec les autres)
- **dimension pratique** (L'engagement : agir individuellement et collectivement)
-

Points de croisements entre EMI et EMC :

Cycle 4 :

- L'identité personnelle, l'identité légale.
- La question des addictions.
- Le harcèlement.
- Les libertés fondamentales : liberté d'expression, liberté de la presse.
- Le traitement de l'information.
- Responsabilité à l'usage du numérique

Lycée, niveau Première :

- Questions éthiques majeures posées par l'usage individuel et collectif du numérique.
- La notion d'identité numérique.
 - Spécificité et rôle des différents médias et éléments de méthode permettant la compréhension critique des informations dont ils sont porteurs et des réactions qu'ils suscitent (commentaires interactifs, blogs, tweets...).

- **Puis les collègues se sont répartis en deux groupes de travail :**

- 1 groupe collège
- 1 groupe lycée

L'objectif étant de travailler sur une progression possible liant EMI et EMC durant le Cycle 4 ou le lycée

- **Suivi d'une mise en commun et de réflexions**

Les deux groupes ont fait remarquer qu'il était difficile d'élaborer une progression à l'intérieur de chaque établissement car les projets changent d'une année sur l'autre, les partenariats entre collègues également.

Malgré tout, les collègues à l'intérieur de chaque groupe ont échangés sur ce qui se faisait (voir fichier joint)

La réunion s'est terminée à l'heure prévue. Certains collègues en ont profité pour aller visiter le CDI du lycée Jean Monnet.

Sylvie Pequegnot et Gwenaël Seguin
Co-animateurs du bassin d'Enghien-les-Bains